



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 18 mars 2024

### Projets alimentaires territoriaux : 3 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine

L'État soutient des projets structurants et collectifs portés par les territoires visant à fédérer les acteurs locaux autour des enjeux de transition agricole et alimentaire. Dans ce cadre, **en Nouvelle-Aquitaine, 34 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) couvrant près de 80% du territoire régional bénéficient actuellement de la reconnaissance officielle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.**

Les lauréats de la 8<sup>ème</sup> édition de l'appel à projets 2023-2024 du Programme National pour l'Alimentation (PNA) ont été dévoilés le 29 février 2024 à l'occasion du Salon international de l'Agriculture. À cette occasion, le Gouvernement a confirmé le soutien renforcé de 20 millions d'euros pour les projets alimentaires territoriaux en 2024.

Les projets lauréats s'inscrivent dans les orientations de la **future Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)** qui sera présentée prochainement et fixera la feuille de route de la politique de l'alimentation à horizon 2030.

**Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) lauréats en Nouvelle-Aquitaine sont portés par le département de la Charente, le Parc Naturel du Médoc et le Pôle Métropolitain du Pays de Béarn.**

- **Le département de la Charente**, en concertation avec les partenaires locaux des filières alimentaires et agricoles, porte un projet alimentaire territorial dans le cadre de l'Agenda 2030 visant à accompagner la transition vers une agriculture plus durable. Il a pour objectif de développer des productions durables tout en réduisant les transports et l'impact sur l'environnement, de favoriser l'économie locale, de répondre aux besoins de la restauration collective et de permettre l'accès à tous à une alimentation de qualité par la sensibilisation des publics et des générations futures.
- **Le Parc Naturel régional Médoc**, créé en mai 2019, s'est fixé l'objectif d'inciter au développement d'un système alimentaire local. Sur ce vaste territoire marqué par la viticulture et présentant, comme beaucoup de territoires ruraux, un risque de perte de potentiel agricole, le projet vise à maintenir et valoriser les activités d'élevage, à faciliter l'installation et la reprise des exploitations tout en structurant les circuits courts de proximité et facilitant l'accès de tous à une alimentation de qualité, diversifiée, et équilibrée.
- **Le Pôle Métropolitain du Pays de Béarn**, dans le cadre de son PAT, s'investit dans le développement de la transformation et la distribution des produits locaux en circuits courts. Le projet ambitionne donc d'accompagner et de soutenir des actions visant à la transition écologique. Il vise également à valoriser le terroir et le patrimoine culinaire de ce territoire de Béarn à forte identité culturelle.

En savoir plus sur les lauréats : [agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation](https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation)

En savoir plus sur les projets alimentaires territoriaux en Nouvelle-Aquitaine : [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/les-projets-alimentaires-territoriaux-de-nouvelle-aquitaine](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/les-projets-alimentaires-territoriaux-de-nouvelle-aquitaine)

### Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99  
Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18  
[pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)



2, esplanade Charles-de-Gaulle  
CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex